

MAIRIE DE LA TERRASSE SUR DORLAY

42, Place des Artisans Boulangers

42740 LA TERRASSE SUR DORLAY

Tél : 04 77 20 95 59

Fax : 04 77 20 90 57

mairie@laterrassesurdorlay.fr

www.la-terrasse-sur-dorlay.com



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024

Le TREIZE MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de LA TERRASSE SUR DORLAY, régulièrement convoqués le 07 mai 2024, se sont réunis en Mairie de La Terrasse sur Dorlay, sous la présidence de Monsieur Christian DUCCESCHI, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : M. Christian DUCCESCHI, Mme Myriam THEVENON, M. Norbert LACROIX, M. Yves CHOMIER, M. Stéphane PARRIN, M. Rémi GOUDARD, M. Vincent MATRICON, M. Jean-Eric PIERAGGI, Mme Stéphanie FREYCENET, M. Marc RIVORY, Mme Marie-Françoise CHOMIENNE, M. Stéphane VIVIER

Pouvoir : Mme Sandrine TERRASSON à M. Norbert LACROIX

Absents excusés : M. Olivier VALLET, M. Christophe THELISSON

Soit DOUZE membres présents, TREIZE votants sur QUINZE en exercice

Secrétaire de séance : M. Stéphane VIVIER

1- *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 02/04/2024*

Il s'agit pour les élus d'approuver le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal qui leur a été transmis. C'est l'occasion de signaler les éventuelles erreurs ou omissions.

Approbation à l'unanimité

2- *Projet Aménagement autour des Tennis – Demande de subvention à SEM Plan de Relance*

Monsieur le Maire expose au Conseil que dans le cadre de la relance économique du territoire, Saint-Etienne Métropole a mis en place un plan de relance permettant d'attribuer des fonds de concours pour le financement des investissements des communes pour la période 2021-2023.

La participation de SEM est fixée à 50% du reste à charge. Il est proposé de solliciter ce fonds de concours pour le financement du projet d'aménagement autour des Tennis.

Le coût estimatif de l'opération établi par le maître d'œuvre se monte à 46 200 € ht.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes		
Travaux	46 200 €	ST-Etienne Métropole	50%	23 100 €
		Autofinancement	50%	23 100 €
TOTAL	46 200 €	TOTAL	100%	46 200 €

Approbation à l'unanimité

3- *Travaux de voirie 2024-Fonds de concours SEM*

Monsieur le Maire expose au Conseil que le programme de voirie 2024 prévoit un montant de travaux qui dépasse l'enveloppe budgétaire accordée à la commune dans le budget de ST-ETIENNE METROPOLE, compétente en la matière.

Par conséquent il est proposé de voter un fonds de concours au profit de SEM comme suit afin de pouvoir réaliser ce programme :

OPERATION	ESTIMATION (ht)	FONDS DE CONCOURS
Route de St Paul	100 000 €	50 000 €
Rue Alphonse Lacombe	8 000 €	3 000 €
Route des Moulins	23 800 €	11 000 €
Chemin des Carrières	54 800 €	16 000 €
	TOTAL	80 000 €

Le montant total des fonds de concours à verser par la Commune de La Terrasse sur Dorlay à la Métropole est de :

- 53 000 €HT sur les opérations de réfections et d'aménagement de voirie ;
- 27 000 €HT sur les opérations d'enfouissement de réseau.

Approbation à l'unanimité

4- Travaux d'éclairage route des Frênes 2024-Fonds de concours SIEL

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu d'envisager des travaux de l'éclairage route des Frênes.

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Département de la Loire, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	% - PU	Participation commune
Eclairage route des Frênes	38 491 €	45.0 %	17 321 €
TOTAL	38 491 €		17 321 €

Approbation à l'unanimité

5- Décision budgétaire modificative n°1

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2041512 : Subv GFP de rattach - Bâtiments et installations		34 000,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		34 000,00 €
R 231 : Immobilisations corporelles en cours	34 000,00 €	
TOTAL R 23 : Immobilisations en cours	34 000,00 €	

6- Convention de mise à disposition d'une parcelle à l'ACCA

M le Maire expose au conseil que la commune de La Terrasse-sur-Dorlay met à disposition de l'ACCA de La Terrasse-sur-Dorlay, le terrain cadastré OA 1382

Il y a lieu de signer une convention de mise à disposition au domaine public communal.

Vu le projet de convention de mise à disposition d'une parcelle avec l'ACCA.

7- Questions diverses

- **Unité de méthanisation** : En raison d'un point à l'ordre du jour du prochain bureau de Saint-Etienne Métropole et d'un article paru dans la presse, M le Maire pose la question pour savoir si une station d'avitaillement des bus et bennes à ordures ménagères est prévue sur le site de l'unité de méthanisation.

M. Matricon indique que cette station d'avitaillement ne se situera pas à La Terrasse mais dans la vallée du Gier.

- **Remboursement avance Maison Médicale** : La mairie de Saint-Paul-en-Jarez a effectué le remboursement de l'avance financière qui avait été effectuée par la commune de La Terrasse-sur-Dorlay pour le projet de création de la maison médicale.

- **Frelons asiatiques** : Une campagne de capture des frelons asiatiques a été effectuée par la commune. 66 frelons ont été capturés, évitant ainsi la création de 4 ou 5 nids.

- **Poste d'ATSEM** : Mme Enjolras faisant valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} septembre 2024, la commune est à la recherche d'une personne à temps partiel pour compléter l'équipe en place. La candidature d'une personne est en phase d'approbation. Elle sera contactée prochainement pour la finalisation de ce recrutement.

- **Semaine d'animations du 17 au 23 juin** : la préparation de la semaine d'animations touche à sa fin et le programme sera distribué prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Fait le 23 mai 2024

Le Maire



Le secrétaire de séance



